

Département du nord

Arrondissement de
Douai

OBJET

Vente d'une
parcelle

CENTRE COMMUNAL D'ACTION

Envoyé en préfecture le 21/03/2024

Reçu en préfecture le 21/03/2024

Publié le

ID : 059-265904490-20240321-DEL2024VENTE-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 février, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M Ludovic ROHART, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le douze février 2024, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, Carine GAU, Nelly THIEFFRY, Gilda GRIVON, Marie-Josée MASSON, Patrick FREMAUT, Josiane VERIN, Catherine LECOINTRE, José DEVOS, Stéphane DELCROIX

Excusés : ROGER VANDEVYVERE, DOMINIQUE LEMAIRE, FRANCIS MASCLET, GERARD CAMBIEN, SAMUEL DEBRIL

Absents : Anne-Sophie DEBERDT

A donné pouvoir :

Le Président,

PROPOSE

La vente d'une parcelle appartenant au C.C.A.S. pour un euro symbolique à la Commune.

Il s'agit de la parcelle B147 de 5ha 89ca, située rue de la Froidure à Auchy-lez-Orchies. Celle-ci possède un front à rue d'environ 35 mètres. Cette partie est pour environ 1400 m² permettant de la qualifier de terrain à bâtir.

INVITE l'Assemblée à voter cette proposition.

VOTE à l'unanimité, la vente de la parcelle.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,
Le Président,

Ludovic ROHART

Délibération transmise en
Sous Préfecture de DOUAI le 21 MARS 2024
Publiée le 21 MARS 2024
Certifié exact
Le Président,

